

# MIEUX VIVRE

Association " Mieux Vivre à Blandy " Siège social : Mairie de Blandy les Tours - 77 115 - BLANDY LES TOURS

## ASSEMBLEE GENERALE

**Le Vendredi 31 Mars 2006 à 20H30**  
**Au Foyer Communal de**  
**BLANDY LES TOURS**

### Exposition

22 superbes Affiches / Photos :  
« La Terre vue du ciel » Par Yann Arthus-Bertrand

**Le Développement Durable**  
**D'une idée à la réalité de tous les jours**

**L'Association "Mieux Vivre A Blandy" convie tous les Blandynois à son Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le Vendredi 31 mars 2006 à 20H30 au foyer communal.**

#### ORDRE DU JOUR :

- Accueil - Rapport moral / bilan des activités - Rapport financier
- Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration ( administrateurs sortants; appel de candidatures et vote )
- Élection des membres du bureau par les administrateurs
- EXPOSITION / POT DE L'AMITIE

**Les adhérents indisponibles sont invités à se faire représenter au moyen du pouvoir a découper dans les pages suivantes.**

# Bilan Moral et d'Activités

On peut répéter cette année les propos de l'an dernier, l'année 2005 n'aura pas été pour « Mieux Vivre à Blandy » un cru dont on se souviendra. Une relâche certaine a pu être observée au sein de l'association. Peut-être est-ce dû aux efforts répétés des années précédentes avec l'affaire des décharges de Fouju et Moisenay qui aura tout de même duré plus de 8 ans, ou au manque de motivation constaté dans de nombreuses associations (pas seulement à Blandy) où beaucoup acceptent de « prendre » mais ou bien peu acceptent de « donner ».

Deux premières cette année:

\* le 17 avril 2005, une randonnée / Chorale a été organisée en collaboration avec le CCRB. Un très grand succès puisque 12 chorales ont participé et nous étions 200 marcheurs;

\* nous avons aussi contribué au projet d'école en finançant la mise en état du terrain pour réalisation du jardin à l'arrière de l'école maternelle et l'achat de matériel associé. Notre subvention municipale a ainsi été complètement utilisée pour ce financement.

Mieux Vivre à Blandy » se mobilise pour la **défense de l'intérêt général** contre tous les risques de nuisances liés au développement, pour préserver le cadre de vie des Blandynois, en agissant à Blandy mais aussi en surveillant tous les villages avoisinants qui, par leurs actions/décisions, peuvent avoir des répercussions sur Blandy (Karting de Sivry-Courtry - Décharges de Fouju/Moisenay). Pour ces décharges, nous pouvons malheureusement nous attendre à ce que de nouvelles demandes d'agrandissements voient le jour. Comme chacun le sait « les ordures appellent les ordures » ... il faudra à nouveau se mobiliser ... Nos actions en justice étant en sursis ... Nous allons pouvoir utiliser nos provisions budgétaires à des fins environnementales et nous devons réfléchir à une utilisation en rapport avec nos statuts.

Que chacun soit donc notre meilleur émissaire en parlant de « Mieux Vivre à Blandy » à ses amis et voisins. **Et vous qui souhaitez que Blandy reste un village où il fait bon vivre, venez nous rejoindre et participez.**



Comme l'an dernier, le 3 décembre nous nous sommes associés au Téléthon en participant à la randonnée au départ de chaque commune du canton avec une arrivée au Châtelet-En-Brie. Sur le chemin nous avons été rejoints par les marcheurs de Moisenay, Chatillon-La-borde et Les Ecrennes.

N'attendez pas que les problèmes soient suffisamment sérieux et plus proches de notre porte car il sera alors trop tard.

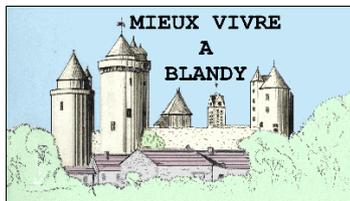
Merci aux adhérents et aux administrateurs de leur implication et de leur bénévolat.

## Association " Mieux Vivre à Blandy "

### **Procédure pour payer son adhésion 2006**

Il vous suffit de faire parvenir ce bulletin d'adhésion et votre chèque ou espèces :

- A l'assemblée générale du 31 mars 2006 (votre présence est importante et souhaitée).
- En les glissant dans la boîte aux lettres de la mairie à l'attention de l'association.
- En les donnant à un membre de l'Association que vous connaissez.
- Ou en les envoyant à : M. Gérard CARRE - 11 Place des tours - 77115 Blandy les Tours  
(chèque à l'ordre de "Mieux Vivre à Blandy")



# MIEUX VIVRE

Association " Mieux Vivre à Blandy " Siège social : Mairie de Blandy les Tours - 77 115 - BLANDY LES TOURS

MEMBRES DU C.A. (AG du 18/03/2005)	Mandat re-nouvelable en
Caillon Jean	2006
Carré Gérard	2006
Castille - Gaxatte Mireille	2006
Gaxatte Annette	2006
Lefrançois Noëlle	2006
Martinez Nicole	2006
Pateyron Alain	2006
Gaxatte Alain	2007
Gérard Philippe	2007
Gervoise Jacqueline	2007
Leclercq Nicole	2007
Mouty Olivier	2007
Olivo Guy	2007
Tual Jean	2007
Arnoult (M. ou Mme)	2008
Desrués Maryse	2008
Fouré Gémila	2008
Hanneton Jean-Philippe	2008
Mouty Gisèle	2008
Livet (Goyaux) Sophie	2008

**Pour AG de 2006:**

**Membres sortants du conseil d'administration:**

Caillon Jean - Carré Gérard - Castille Mireille - Gaxatte Annette - Lefrançois Noëlle - Martinez Nicole - Pateyron Alain

## Composition du bureau

( C.A du 15/04/2005 )

Président : Gérard Carré

Vice-Présidente : Gisèle Mouty

Secrétaire : Gémila Fouré

Trésorière : Nicole Leclercq

Administrateur-délégué : Olivier Mouty

**Rappel des statuts ( art 9 ) :**

" L'association est administrée par un conseil composé de six ( 6 ) membres au moins et de vingt ( 20 ) au plus, élus au bulletin secret au cours de l'A.G. ordinaire ".

Les Administrateurs sortant sont, comme tous les membres de l'association qui désirent entrer au Conseil d'administration, invités à faire acte de candidature.

## Bulletin d'adhésion 2006 à l'Association " Mieux Vivre à Blandy "

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

verse la somme de.....Euros

Cotisation Adhèrent Simple:

5 EUROS

Signature:

Cotisation Adhèrent Sympathisant:

10 EUROS

Cotisation Adhèrent Bienfaiteur:

15 EUROS

Don Exceptionnel:

Au delà de 15 EUROS

### POUVOIR POUR LES MEMBRES A JOUR DE LEUR COTISATION

Je soussigné(e) ..... donne pouvoir à M. ou Mme.....

afin de me représenter à l'assemblée générale ordinaire de "Mieux Vivre à Blandy" du 31/03/2006.

Le

Signature :

## LE DEVELOPPEMENT DURABLE D'une idée à la réalité de tous les jours

### Le développement durable,

une expression qui entre de plus en plus dans le vocabulaire des décideurs, consommateurs, travailleurs, collectivités locales, citoyens, associations, entreprises, syndicats, établissements scolaires, agriculteurs, communautés scientifiques et techniques..... Le développement durable entre lentement mais sûrement dans notre vocabulaire de tous les jours.

### C'est quoi le développement durable ?

Tout simplement un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Une simple phrase mais qui englobe tant de domaines.... En fait, c'est une philosophie de vie tout simplement, indispensable à notre planète, à nous, à nos générations futures.

La Paix, le développement économique, le progrès social, la protection de l'environnement sont des piliers de ce projet ambitieux. Mais pour ce faire, trois principes doivent être présents constamment au cours des réflexions et actions menées : ceux de solidarité, de précaution et de participation.

### Comment est né cette expression, cette idée ?

- En **1972** à Stockholm en Suède, les prémices de cette réflexion voient le jour au sommet des Nations Unies sur l'Homme et l'Environnement. C'est de cette époque, 1971 très exactement, que date la création de notre ministère de l'Environnement qui s'appelle aujourd'hui " Ministère de l'Écologie et du Développement Durable ".
- En **1987**, lors de la 42<sup>ème</sup> session de l'ONU, le concept de " développement durable " naît avec le rapport de Mme Brundland – Présidente de l'ONU.
- En **1992**, la Conférence des Nations Unies à Rio De Janeiro au Brésil (sommet de la Terre) sur l'Environnement et le Développement donne naissance à un guide de mise en œuvre du développement durable pour le 21<sup>ème</sup> siècle avec 2500 recommandations : son nom " Agenda 21 ". L'Agenda 21 appelle la communauté internationale à prendre part aux mutations qui s'imposent pour préserver la planète et construire un développement plus responsable, plus équitable, plus humain, à concevoir ensemble un développement durable.  
171 États du Monde dont la France s'engagent pour sa mise en place et son application au niveau national, régional et local.
- Depuis **mars 2005**, l'environnement a fait son entrée dans la Constitution française. Une " Charte pour l'environnement " a été ajoutée au préambule de la Constitution s'ajoutant à la déclaration des " Droits de l'Homme ". L'article 6 de cette "Charte de l'Environnement " proclame que " les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. A cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social. "
- Cette stratégie, **arrêtée en 2003, se déroule jusqu'en 2008**. Elle est découpée en 10 programmes d'action qui visent une centaine d'objectifs grâce à près de 500 actions. Elle implique l'Etat, mais aussi les collectivités, les entreprises et les simples citoyens. De nombreuses réalisations voient le jour. Toutes les régions de France sont concernées.
- **Nota** : quelques sigles à retenir " Agora 21, ARENE, ICLEI, Comité 21, ONU... ".

### Quelles sont les thèmes concernés par le développement durable ?

J'ai envie de dire tous les thèmes. En même temps, cela reste trop vague pour faire avancer notre discussion. Voici par ordre alphabétique un certain nombre de thèmes qui font déjà l'objet de réflexions/ réalisations de par le monde. Bien sûr, il y en a d'autres.....

**Agriculteurs, Agriculture Espace Rural, Aménagement du territoire, Atmosphère, Biodiversité, Biotechnologies, Climat, Collectivités locales, Commerce et Industrie, Consommation, Coopération, Coopération Internationale, Déchets, Économie, Démographie, Désertification, Droit, Eaux, Éducation, Énergie, Enfants, Femmes, Finance, Forêt, Gouvernance, Iles, Industrie, Information, Institutions, Intégration, Jeunes, Montagne, Océans, Ozone, ONG, Pauvreté, Santé, Science, Scientifiques, Solidarité, Syndicats, Techniques, Tourisme, Toxique, Transports.....**

Et si nous parlions de tout cela entre nous, en famille, dans nos associations, au travail, dans le village ?  
Pourquoi pas. Martine TURGIS